



Quatre-vingt-neuvième session

EB89.R5

Point 19.1 de l'ordre du jour

27 janvier 1992

## ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS ET ETAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état du recouvrement des contributions et l'état des avances au fonds de roulement;

Tenant compte des réelles difficultés que doivent affronter certains pays en développement du fait de facteurs économiques internationaux défavorables qui échappent à leur contrôle;

1. **EXPRIME** la profonde préoccupation que lui causent :
  - 1) le niveau des contributions impayées par les Etats Membres;
  - 2) l'effet de ces retards sur le programme de travail approuvé par l'Assemblée de la Santé;
2. **DEMANDE INSTAMMENT** aux Membres redevables d'arriérés de contributions de les verser avant la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé;
3. **RECOMMANDE** à la Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé,

Notant avec inquiétude qu'au 31 décembre 1991 :

- 1) le taux de recouvrement en 1991 des contributions au titre du budget effectif pour l'année en cours s'élevait à 81,85 %, un montant de US \$55 673 594 demeurant impayé sur les contributions dues pour 1991;
  - 2) seuls 90 Membres avaient versé intégralement leur contribution au budget effectif pour l'année en cours, 50 Membres n'ayant fait aucun versement au titre de leur contribution;
1. **EXPRIME** sa préoccupation devant le niveau des contributions impayées, qui a eu un effet néfaste sur la situation financière;
  2. **APPELLE** l'attention de tous les Membres sur le paragraphe 5.6 du Règlement financier aux termes duquel les fractions de contributions et les avances sont considérées comme dues et exigibles en totalité le premier jour de l'année à laquelle elles se rapportent, et sur l'importance qui s'attache à ce qu'ils versent leur contribution le plus tôt possible pour permettre au Directeur général d'exécuter le budget programme de façon harmonieuse;

